

## Bio-on annonce un nouveau « maxi-accord » pluri-licences pour le révolutionnaire bioplastique PHAs

- Signature d'un nouveau contrat cadre pluri-licences pour un montant total de 55 millions de €
- Prévision de nouvelles installations en Europe et en Asie pour une production qui atteindra cent mille tonnes par an de bioplastiques PHA
- L'objectif est de substituer aux matières plastiques traditionnelles des bio-polymères provenant de résidus agro-industriels

BOLOGNE, ITALIE, 22 décembre 2016 – Bio-on annonce la signature d'un nouveau contrat pluri-licences pour un montant de 55 millions d'Euros, avec une multinationale de premier plan et société leader dans son propre secteur. L'objectif de ce nouveau client de Bio-on est la substitution, dans les trois prochaines années, de la matière plastique traditionnelle par des bio-polymères biodégradables issus de résidus de traitements agro-industriels, à l'aide du révolutionnaire bioplastique PHA de Bio-on, en transformant ainsi un déchet en matière première, et en faisant usage d'un nouveau plastique, avec un impact positif sur l'humanité et la planète.

La signature de l'accord marque le lancement de la première licence ; une deuxième licence sera activée au cours du premier semestre 2017, à l'issue d'activités fonctionnelles préparatoires au lancement du projet industriel. **Toutes les licences, et les recettes connexes, qui se chiffrent à 55 millions d'Euros, seront développées continuellement au cours des 24 à 36 prochains mois.** À l'appui du développement industriel, les deux entreprises ont passé deux autres accords pour l'étude et le développement de nouvelles applications des matériaux, d'ici le printemps 2017, une activité qui se chiffre à 1 million d'Euros.

Le plan prévoit la construction d'une série d'installations de production de bioplastiques PHA, représentant une capacité de production globale de 100 000 tonnes par an. Chaque installation présentera un potentiel compris entre 10 000 et 30 000 tonnes par an, et ces établissements seront réalisés en Europe et en Asie dans le cadre d'un programme triennal, qui sera fonctionnel aux fins d'une production autonome du bio-polymère PHA de la part de la multinationale cliente de Bio-on. Grâce à cet accord, l'entreprise sera en mesure, dès 2020, de remplacer, dans ses propres produits, une grande partie des matières plastiques traditionnelles par une matière innovante, et à la fois entièrement (100%) naturelle et biodégradable.

Comme l'explique **Marco Astorri, Présidente et PDG de Bio-on** – « ce multiple accord représente, pour nous, un important pas en avant, et constitue le couronnement d'un travail considérable et de négociations complexes que nous avons lancées à partir du deuxième trimestre de 2016 : il est conforme aux prévisions pour 2017 et 2018, illustrées dans notre nouveau programme industriel, que nous venons de présenter, en novembre 2016. Signer un contrat d'une telle valeur, avec une multinationale de haut renom et leader de son propre secteur, témoigne de la grande valeur attribuée à notre technologie, et affirme une fois de plus l'importance, sur le marché, du bioplastique PHA, seule et unique alternative actuelle au problème que posent, pour l'environnement, les matières plastiques classiques ».

Les bioplastiques PHA (polyhydroxyalcanoates) créés par Bio-on sont réalisés à partir de sources végétales renouvelables, sans la moindre concurrence avec les filières alimentaires ; ils garantissent les mêmes propriétés thermomécaniques des matières plastiques traditionnelles, sont caractérisés par leur respect intégral pour le milieu, et sont entièrement (100%) biodégradables de façon naturelle à la température ambiante.

Conformément à l'accord annoncé aujourd'hui, le bioplastique PHA produit par la technologie faisant objet de la licence octroyée par Bio-on sera réalisé à partir de **sous-produits de l'industrie sucrière** et de la **production d'amidon et ses dérivés**. L'intégralité du bioplastique produit par les nouvelles installations, cent mille tonnes par an, sera utilisée par la multinationale, exclusivement dans le cadre du propre cycle de production pour la création de produits finis prêts à



la vente. Dans d'autres cas, les licences Bio-on prévoient que le bioplastique pourrait être placé sur le marché et vendu à des imprimeurs sous-traitants.

### Bio-on S.p.A.

Bio-on S.p.A., société de propriété intellectuelle italienne, exerce ses activités dans le secteur de la bioplastique, en réalisant une recherche appliquée au développement de technologies modernes de la bio-fermentation dans le secteur des matières éco-durables et entièrement biodégradables de façon naturelle. En particulier, Bio-on développe des applications industrielles par le biais de la création de caractérisations d'articles, composants et produits plastiques. En outre, depuis le mois de février 2015, Bio-on S.p.A. participe également au développement de la chimie naturelle et durable de l'avenir.

Bio-on a développé un procédé exclusif pour la production de la famille des polymères dénommés PHA (polyhydroxyalcanoates), issus de déchets de produits agricoles (entre autres des mélasses et jus de déchets de canne à sucre et de betterave à sucre). Les bioplastiques ainsi produites peuvent se substituer aux matières plastiques traditionnelles sur le plan des prestations, des caractéristiques thermomécaniques et de la souplesse d'emploi. Le PHA de Bio-on est une matière plastique pouvant être classée comme matière 100% naturelle et entièrement biodégradable : ces éléments sont titulaires de certifications Vincotte et USDA (ministère de l'Agriculture des États-Unis). La stratégie de l'émetteur prévoit la commercialisation de licences d'exploitation pour la production de PHA et accessoires de services connexes, le développement d'activités de recherche et développement (comprenant également de nouvelles activités en collaboration avec des universités, des centres de recherche et des partenaires industriels), ainsi que la réalisation des installations industrielles conçues par Bio-on.

Les codes alphanumériques sont les suivants : IT0005056236 pour les actions ordinaires « ON », IT0005056228 pour les actions « ON » avec prime, et IT0005056210 pour les bons de souscription « Bio-on 2014-2017 ». Le lot minimum prévu par la bourse italienne est de 250 actions. Le Nomad (courtier) de la société est EnVent S.p.A.. La banque *Banca Finnat Euramerica S.p.A.* joue le rôle d'institut spécialiste des sociétés.

**Informations pour la presse: Simona Vecchie +393351245190 - press@bio-on.it**

**Twitter: @BioOnBioplastic**

#### Émetteur

Bio-on S.p.A.  
via Dante 7/b  
40016 San Giorgio di Piano (BO)  
Marco Astorri  
Tél: +39 051 893001  
[info@bio-on.it](mailto:info@bio-on.it)

#### Nomad

EnVent Capital Markets Ltd  
25 Savile Row W1S 2ER London  
Tel. +447557879200  
Filiale italienne  
Via Barberini, 95 00187 Roma  
Tél.: +39 06 896.841  
[pverna@enventcapitalmarkets.uk](mailto:pverna@enventcapitalmarkets.uk)

#### Institut spécialisé

Banca Finnat Euramerica S.p.A.  
Piazza del Gesù, 49  
00186 Roma  
Lorenzo Scimia  
Tél: +39 06 69933446  
Fax: +39 06 6791984  
[l.scimia@finnat.it](mailto:l.scimia@finnat.it)